

Ce fonds vise à encourager et soutenir les initiatives d'intégration d'une nouvelle innovation ou technologie de pointe, de pratiques novatrices visant l'accroissement de la productivité des entreprises de Mirabel. Il vise l'automatisation de la production, la modernisation des processus de production, le virage numérique et l'implantation du manufacturier 4.0 en entreprise ainsi que l'intégration de solutions de commerce en ligne, l'intégration d'outils numériques dans les opérations (CRM) et l'acquisition de logiciels et des technologies nécessaires à la transformation numérique de l'entreprise.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans le cadre de la Politique de soutien aux entreprises de Mirabel. Les projets admissibles pour ce fonds devront rencontrer certains critères spécifiques tels : tester et essayer une innovation ou nouvelle technologie, l'optimisation de celles-ci et la validation des marchés visés par celles-ci. L'innovation ou la nouvelle technologie peut être en application autant dans le procédé de fabrication, le produit et / ou le service ainsi que dans l'organisation ou le marketing de l'entreprise. Les activités et outils visant le virage numérique de l'entreprise seront également admissibles.

AIDE FINANCIÈRE

Contribution financière d'un maximum de 20 000 \$ par entreprise. L'aide financière ne devra pas dépasser le 50% du coût total du projet. Les projets soumis devront respecter le cumul des aides financières municipales, provinciales ou fédérales de 70 % maximum.

ADMISSIBILITÉ

- être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans lors du dépôt de la demande;
- être légalement constitué en personne morale et dûment immatriculé au Registre des entreprises du Québec (REQ);
- disposer d'une mise de fonds d'au moins 25 % des coûts admissibles du projet;
- soumettre un plan d'affaires complet qui démontre que le projet apporte une valeur ajoutée à l'entreprise.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les professionnels de Mirabel économique pourront vous renseigner sur les dépenses admissibles et non-admissibles telles qu'elles sont identifiées dans la Politique de soutien aux entreprises en vigueur de la ville de Mirabel.